

# Différences

mrap

MOUVEMENT CONTRE LE RACISME ET POUR L'AMITIE ENTRE LES PEUPLES

N° 256 - OCTOBRE-NOV.-DEC. 2005 - TRIMESTRIEL

Photos : Sophie Gallotweider (UBS/AF)

**NOTRE DOSSIER**

## Développement et immigration



### International

Derrière Gaza,  
l'annexion  
de la Cisjordanie



### Dossier

Entretien de  
Paul Muzard  
et J.-C. Dulieu :  
L'iniquité de la dette



### Dossier

Interview  
de C. de Wenden :  
l'ouverture des  
frontières de l'Europe  
est inévitable



### Education

Décennie des  
Nations-Unies :  
Education aux  
Droits de l'homme



**Edito** 3**International** 4

- Derrière Gaza, l'annexion de la Cisjordanie
- Evacuation de Gaza : Moshe Katzav demande pardon

**Dossier : Développement et immigration** 6

- Les nouveaux saigneurs
- Entretien de P. Muzard et J.-C. Dulieu : l'iniquité de la dette
- Commerce équitable :  
Un des outils de transformation de la société
- Interview de Catherine de Wenden :  
L'ouverture des frontières de l'Europe est inévitable
- Le gouvernement sème les embûches  
sur le parcours des demandeurs d'asile

**Education** 13

- Semaine d'Education Contre le Racisme :  
L'éducation à l'honneur au MRAP le 18 juin 2005
- Décennie des Nations Unies (1995-2005) :  
Education aux Droits de l'homme

**Kiosque** 15

- Notre sélection

**Exposition du MRAP** 16

- Les gens du voyage

**Initiatives**

De très nombreuses initiatives du MRAP se déroulent en France : manifestations, rassemblements, débats, conférences, forum des associations comme ici à Valenciennes les 24 et 25 septembre où les contacts furent fructueux notamment avec quatre nouvelles adhésions au mouvement, démonstration d'une bonne santé du MRAP nordiste.



Le MRAP avec J.-C. Dulieu, la LDH et Amnesty du Nord ont répondu favorablement à la demande du Collectif des familles de disparu(e)s en Algérie. La caravane a donc été reçue à Lille le vendredi 23 septembre.

**Edito**

de Mouloud Aounit

Des enfants retenus illégalement dans les zones d'attente ou raflés à l'école, des bébés placés en centre de rétention, des malades atteints de pathologies graves expulsés dans des pays mouroirs, des contrôles arbitraires au faciès dans le métro, les cafés, les magasins, des descentes inopinées dans les entreprises, sur les marchés et même dans les hôpitaux, des expulsions illégales et massives de ressortissants de pays en guerre, ainsi que la mise en place d'une justice d'exception expéditive dans les hangars, tels sont les dégâts de la machine de guerre contre les immigrés et les sans papiers que conduit sans relâche le gouvernement Villepin-Sarkozy.

A la lumière de ces faits, on peut légitimement s'interroger sur ce qu'il reste de notre état de droit : quotidiennement les droits fondamentaux, depuis le droit à l'éducation et à la justice en passant par le droit à la santé, sont désormais sacrifiés sur l'autel d'une politique visant à instrumentaliser la lutte contre les immigrés pour servir les ambitions présidentielles des uns et des autres. Ces atteintes graves aux droits de l'homme ne visent pas seulement les immigrés, cette politique altère et met en danger les libertés de tous. L'arrestation d'une journaliste de Radio France ainsi que la détention d'une militante du MRAP à Metz, sont autant de réalités inquiétantes et qui doivent éveiller la vigilance des citoyens.

Dans quel monde vivons-nous et quelle inhumanité peut pousser aujourd'hui un ministre d'Etat à commettre l'immonde et l'innomable. Ainsi, alors que des hommes, des femmes, des enfants, ont été arrachés à la vie par les flammes des discriminations, de la précarité et de l'indifférence des pouvoirs publics, le ministre de l'intérieur ose faire des victimes les coupables en affirmant que ces familles portaient la responsabilité de leur drame par leur surnombre et leur présence en France.

Devant les dégâts ravageurs de la politique de « nettoyage » du gouvernement, rarement nos militants n'ont été autant mis à l'épreuve par les sollicitations et les appels au secours venant de partout. Tout porte à craindre que les effets de la surenchère raciste de ce gouvernement qui veut plaire à l'extrême droite vont amplifier les sollicitations.

Devant cette situation nous avons et des responsabilités à assumer et plusieurs défis à relever. La première est de nous renforcer et de regrouper nos forces. De nous donner les moyens humains et financiers pour faire face aux situations présentes et à venir. A cet effet nous avons besoin de l'engagement matériel et humain de chaque militant et militante, y compris de ceux qui se sont éloignés de ces combats. Nombreux sont aussi les sympathisants indignés par la brutalité de cette politique qui devraient pouvoir trouver dans notre mouvement le lieu de résistance collectif.

Par ailleurs, nous souhaitons devant ces attaques organiser et participer à une dynamique de réaction, à une contre offensive unitaire. A cet effet, depuis le mois d'avril, le MRAP a tenté avec des résultats significatifs de redonner, au-delà de la solidarité immédiate, une visibilité collective et politique pour organiser les ripostes adéquates et contrarier cette démagogie qui consiste à faire du chiffre à tout prix. Des organisations syndicales comme SUD, la CGT, le G10, des partis politiques comme les Verts, LO, la LCR, le PCF, et des associations comme la LDH, le GISTI, la CIMADE, Droits devant, ainsi qu'une quinzaine de collectifs de sans papiers ont d'ores et déjà mis en place un réseau de solidarité ainsi qu'un dispositif de réaction citoyenne rapide et collectif en cas de rafles. En outre, une campagne publique et enracinée dans les réseaux associatifs, syndicaux et les collectifs de sans papiers visant à donner des infos et conseils juridiques va voir le jour très prochainement. Ce combat suppose une mobilisation de l'opinion publique. A cet effet, un appel national visant à l'insurrection des consciences devant ces drames va être lancé. Pour terminer, nous estimons que si ce combat de résistance et de solidarité est indispensable, il est aussi impératif d'engager une réflexion politique d'ensemble pour élaborer une alternative en terme de politique d'immigration ; c'est dans ce cadre, que d'ici la fin de l'année, nous allons organiser des assises nationales sur l'immigration pour dessiner une autre politique dont le socle sera le respect des droits et libertés fondamentaux ainsi que l'égalité effective des droits par tous et pour tous.

**BULLETIN D'ABONNEMENT PROMOTIONNEL DE « DIFFÉRENCES »**

- International • Dossier • Education
- Juridique • Immigration • Histoire...

Renvoyez ce bulletin d'abonnement à l'adresse suivante :

**Différences, 43 bd de Magenta, 75010 PARIS**

**Je souscris 4 numéros pour 12 € seulement !**

**Oui**, je profite de l'offre de la revue **Différences**. Je recevrai les quatre numéros à l'adresse suivante :

NOM : ..... PRÉNOM : ..... PROFESSION : .....

ADRESSE : .....

Ci-joint mon règlement de 12 € par chèque à l'ordre de **Différences**.

« Différences »  
43, bd de Magenta  
75010 Paris

Téléphone : 01 53 38 99 99  
Télécopie : 01 40 40 90 98

6 € le numéro

Abonnement : 21 € (4 numéros/an).

Collectif de direction :

- Directeur de publication :  
**Mouloud Aounit**
- Directeur de rédaction (\*) :  
J.-C. Dulieu  
jcd.mrap@wanadoo.fr
- Responsable productions (\*) :  
S. Goldberg
- Administratrice (\*) :  
M.-A. Butez

Imprimerie :

Impressions J.-M. Bordessoules  
Téléphone : 05 46 59 01 32  
Commission paritaire  
n° 0108H82681.

(\*) - Bénévoles



# Derrière Gaza, l'annexion de la Cisjordanie

*Si on ne peut que se réjouir de l'évacuation des colons et de la fin de l'occupation de la bande de Gaza, il ne faut pas être dupe de ce que prévoit réellement le plan de Sharon : l'annexion d'une grande partie de la Cisjordanie grâce notamment à la poursuite de la construction du Mur malgré les condamnations par la Cour Internationale de Justice et l'Assemblée générale des Nations Unies.*

L'objectif est de rendre impossible la création d'un Etat palestinien viable. Le « désengagement » de Gaza, très médiatisé, où l'image de l'armée israélienne est toujours positive, et où les malheureux colons pleurent le départ de « chez eux », s'accompagne du renforcement, très discret lui, de la colonisation de la Cisjordanie et de l'annexion de vastes zones de ce territoire pour aboutir à la création d'un Etat palestinien dans des enclaves séparées les unes des autres ou reliées entre elles par des tunnels. Ariel Sharon peut compter sur le soutien de G. Bush pour mener à bien le programme qu'il s'est fixé.

Depuis le début de l'année, 235 nouvelles maisons ont été occupées par des colons, la plupart dans le secteur de Jérusalem. La Cisjordanie n'est pas seulement morcelée du nord au sud par le Mur et les colonies, elle l'est également d'ouest en est par trois axes routiers en cours de construction. Israël est en train de diviser la Cisjordanie en trois cantons, véritables prisons à ciel ouvert.



Israël interdit aux autorités égyptiennes, qui contrôlent maintenant le point de passage vers Gaza, d'ouvrir l'accès aux Palestiniens. Cette situation pose bien sûr un problème humanitaire important, étant donné les conditions de vie des Palestiniens concernés. Les pressions israéliennes sur l'Egypte montrent un refus de rendre aux Palestiniens le contrôle de leurs frontières. Ce déni de souveraineté illustre le fait qu'Israël reste, au-delà de son plan de retrait unilatéral, la puissance occupante. C'est ce qui a été rappelé

récemment, entre autres, par le Ministère français des Affaires Etrangères.

Jérusalem demeure au coeur du problème : n'oublions pas que Jérusalem-Est est appelé à devenir la capitale du futur Etat palestinien. Comme le déclare Khalil Tofakji, cartographe palestinien « *L'objectif est ici de contrôler totalement l'espace et de réduire au minimum le pourcentage des Palestiniens y vivant. Israël veut faire de la ville son centre politique et culturel. Si ce plan réussit, au moment des négociations sur le statut final*

*de Jérusalem, les Israéliens qui auront alors la majorité géographique et démographique auront beau jeu de dire qu'il n'y a plus rien à négocier* ». La vieille ville à majorité palestinienne est particulièrement visée: 1700 logements sont actuellement en cours de construction. Selon Khalil Tofakji « *quand on parle de logements il faut aussi penser aux dizaines d'hectares de terres confisquées à chaque fois pour le réseau routier reliant ces colonies aux autres et à Israël* ».

Si nous ne voulons pas que l'évacuation de Gaza ne soit qu'un leurre de plus, la communauté internationale doit imposer sans tarder d'autres étapes. Il est urgent qu'Israël cesse toute extension ou création de colonies et mette un terme à la construction illégale du Mur. Il est urgent de reprendre les négociations globales devant aboutir à la création d'un Etat palestinien souverain et viable dans les frontières de 67 et non à un territoire morcelé, réduit à des miettes d'enclaves. La paix ne peut se construire de façon définitive sans la justice et le respect du droit international ; la démocratie est vouée à l'échec dans un pays occupé, disloqué, sans souveraineté. Assez de sang et de larmes versés dans cette partie du monde.

Le MRAP, pour sa part, continuera à agir dans ce sens, en apportant notamment son soutien aux forces de paix qui agissent sur ces objectifs tant en Israël qu'en Palestine. Du 9 au 16 novembre aura lieu une semaine internationale contre le Mur. Le MRAP, avec ses partenaires du collectif national « pour une paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens » et de la Plateforme des ONG pour la Palestine, compte y prendre toute sa place.

**Renée Le Mignot**

*Membre de la Présidence, chargée des questions internationales*

**Eliane Benarrosh**

*Membre du Bureau National, chargée des questions du Moyen-Orient*

## Evacuation de Gaza

# Moshe Katzav demande pardon

*Ca y est, l'évacuation des colons de la Bande de Gaza est terminée. Malgré les opposants et les manoeuvres utilisées pour empêcher les opérations d'évacuation, le dispositif mis en place par la police et l'armée israéliennes a permis de déloger les irréductibles.*

L'opération militaire porte le nom de « main tendue à nos frères ». Elle consiste à inciter les forces armées à faire preuve de « compréhension » envers des colons, et même à aider certains d'entre eux à faire leurs bagages. Pas tout à fait le même traitement que l'armée réserve aux familles palestiniennes dont les maisons sont démolies par des bulldozers. A côté des innombrables opérations répressives de Tsahal contre les Palestiniens de Gaza ces dernières années, faisant des milliers de victimes (morts et blessés), l'opération « main tendue à nos frères » est d'une nature beaucoup plus douce, c'est le moins que l'on puisse dire. Pour les Palestiniens de Gaza, les dégâts sont en effet nombreux depuis le début de l'occupation en 1967 : on ne compte plus les confiscations de terres, démolitions, bombardements, morts, mutilés et humiliations multiples. Devant ce tableau dramatique, le Président de l'Etat d'Israël, Moshe Katzav, s'est adressé à la nation dans un discours sans précédent le 10 août, retransmis par la télévision nationale. Le chef de l'Etat, qui n'a pas de pouvoir politique mais qui détient une autorité morale auprès de la population, a pris la parole et, au nom du peuple d'Israël, il a demandé pardon... aux colons ! Pas un mot pour les Palestiniens victimes de 38 ans d'occupation. Coût estimé du retrait : 1,39 milliard d'euros. Indemnité moyenne octroyée aux

colons : environ 289 000 euros par famille. Montant des dédommagements accordés aux Palestiniens : pas un seul shekel.

### Evacuation de Gaza : le réel et l'imaginaire

• **D'abord, le pays réel :** au moment de l'évacuation des derniers colons récalcitrants de la Bande de Gaza, une fois de plus, un colon de Cisjordanie s'en est pris aux Palestiniens. Ouvrant le feu sur un groupe d'ouvriers le 17 août, il a fait quatre morts palestiniens, tous des civils innocents. Même Ariel Sharon a qualifié cette tuerie « d'acte d'un terroriste juif ». Mais rien n'est fait pour punir les coupables, arrêter les commanditaires et désarmer les milices qui sévissent en toute impunité parmi les 250 000 colons restant dans le plus grand territoire palestinien encore sous occupation israélienne. Ce même Sharon a aussitôt annoncé que l'évacuation de Gaza serait suivie d'un renforcement de la colonisation en Cisjordanie. Quant aux habitants arabes de Gaza, les seuls mots qu'il avait pour eux étaient pour leur signifier de ne pas se réjouir trop tôt, car même en absence de colons, les soldats israéliens y resteraient jusqu'au mois de septembre. Dans ces conditions, d'autres « actes de terroristes juifs » ne sont malheureusement pas à exclure.

• **Ensuite, le pays imaginaire :** les téléspectateurs du monde entier ont eu droit au triste spectacle des psychodrames de la part des colons les plus fanatisés de la Bande de Gaza. Mères en pleurs, enfants escortés par des soldats et hommes en larmes dans les synagogues. Ils n'épargnent aucune mise en scène pour les caméras de la presse internationale. Quand les uns proclamaient que c'est la pire tragédie infligée au peuple juif depuis la destruction du Temple à Jérusalem il y a 2 000 ans, les autres paradaient devant les soldats israéliens les mains en l'air, étoiles orange cousues sur

leurs vêtements, singeant ainsi les victimes du ghetto de Varsovie. La population israélienne, toute comme la communauté juive en France et ailleurs, n'a pas apprécié ces dérapages de mauvais goût. Rappelons que les colons ont été évacués sans un seul coup de feu, qu'ils ont été tous relogés en Israël et indemnisés à la hauteur de 289 000 euros par famille en moyenne. Assez de cinéma pour les pauvres colons ! Les familles palestiniennes dont les maisons sont détruites par les bulldozers de Tsahal n'ont pas droit à tant d'égards (ni à tant de couverture médiatique par la presse israélienne et internationale).

### L'avis de l'ancien président de la Knesset

Abraham Burg, ancien président (travailliste) de la Knesset sous le gouvernement d'Ehud Barak (1999-2001) a exprimé des prises de position contrastées au fil des ans. Cela n'est pas surprenant compte tenu de sa trajectoire politique, car il est également un des anciens présidents de l'Agence juive, organisme para-gouvernemental chargé de favoriser l'immigration des Juifs en Israël. Il n'empêche, M. Burg, largement écouté par le public israélien, a fait une déclaration sur le plan d'évacuation de Gaza dont certains passages méritent d'être cités : « *Le processus qui a présidé à l'adoption de ce plan a fait exploser le peu qu'il restait de la culture politique israélienne et nous condamnée pour de longues années à cette démocratie bancal apparue dans l'anarchie des derniers jours. (...) Ce plan n'est pas seulement mauvais pour la manière dévoyée dont il a été adopté. Il est surtout pour son contenu. Il n'a ni partenaire ni vision, il ne regarde pas plus loin que le bout de son nez. Nous avons affaire à une énorme escroquerie : le sacrifice d'une zone d'implantation sans importance ni signification à Gaza et aux abords du Sinaï contre la*



*perpétuation des méfaits et de la perversion de l'âme israélienne au cœur d'Hébron, à Yizbar, Beit El et au tombeau des Patriarches, transformés en autels pour y ligoter nos fils. Et pourtant : c'est là le meilleur des pires désengagements possibles ! Après lui, non seulement la face de notre démocratie politique israélienne apparaît ridée, endommagée, mais d'ores et déjà, l'entreprise nationale d'illusions qui a pour nom colonisation s'engage vers son effondrement inéluctable. Sans doute pour cette raison cela vaut-il la peine de payer un tel prix ! (...) Je ne suis sûr que d'une chose : l'expansion territoriale ne nous apportera pas le bien-être ». Les dirigeants israéliens, tant ceux du Parti travailliste que ceux du Likoud, feraient mieux d'écouter ces paroles prophétiques de l'ancien président de la Knesset. En effet, l'occupation n'a aucun avenir à terme. La paix ne viendra que d'un partage équitable de la terre et du respect du droit international. Car en définitive, il ne saurait y avoir de paix sans justice.*

**Richard Wagman**

*Président de l'UJFP*

*Union juive française pour la paix (UJFP) ; 21 ter, rue Voltaire, 75011 Paris - Tél. : 01 42 02 59 76 - Fax : 01 42 02 59 77.*



# Développement et immigration



## Les nouveaux seigneurs

### Les nouveaux seigneurs

Dernier ouvrage en date du subversif Jean Ziegler, rapporteur spécial des Nations Unies pour le droit à l'alimentation, L'empire de la honte (Fayard) analyse sans concessions les dérives de notre monde post-11septembre. Un monde en mutation qui subit à plein l'unilatéralisme impérialiste de l'Amérique de Georges Bush, ce bras armé des « cosmocrates », patrons des grandes multinationales et nouveaux seigneurs qui mettent le monde en coupe réglée et le poussent vers une « reféodalisation » bien éloignée des idéaux de 1789 auxquels l'auteur fait très souvent référence.

*voir qu'aucun empereur, aucun roi, aucun pape, n'a possédé avant eux », explique l'auteur qui ajoute : « Les attentats du 11 septembre (...) ont été l'occasion pour les nouveaux despotes de s'approprier le monde, de s'emparer sans partage des ressources nécessaires au bonheur de l'humanité, de détruire la démocratie ».*

Et pour asseoir leur pouvoir ces derniers organisent la rareté des ressources. Jean Ziegler reconnaît que les famines et l'endettement, armes des forts contre les faibles, ont toujours existé. Mais après plusieurs révolutions industrielles, technologiques et scientifiques, « la planète croule aujourd'hui sous les richesses ».

Une abondance qui effraie les cosmocrates car « le prix d'un bien dépend de sa rareté. (...) Les maîtres de l'empire de la honte organisent sciemment la rareté ». Même cette « rareté qu'autorise la nature » est vécue comme une

menace aux lois du marché, une « concurrence déloyale », par les cosmocrates qui déposent alors des brevets sur le vivant.

Jean Ziegler pointe l'injuste paradoxe d'une situation qui voit d'un côté la misère atteindre des niveaux sans précédents dans l'histoire de l'humanité et d'un autre le magot des multinationales battre des records chaque année. Chose nouvelle : si l'argent rentre dans les caisses de ces grandes entreprises, il n'est pas réinvesti pour créer de nouveaux emplois mais pour satisfaire les exigences de rendement des actionnaires.

### Revenir aux idées des Lumières

Dans cet empire de la honte, la violence devient structurelle c'est-à-dire permanente. « Aux principes (...) du droit international, les cosmocrates préfèrent leur subjectivité, c'est-à-dire leurs intérêts privés », dénonce l'auteur. Et comme pour prouver un peu plus le rôle des multinationales dans les guerres, celui-ci se souvient d'un article du New York Times expliquant qu'au premier semestre 2004, en pleine guerre d'Irak, les profits nets des sept plus grandes sociétés pétrolières américaines ont augmenté en moyenne de 43 %.

Pour contrer ces nouveaux féodaux qui attaquent la souveraineté des États et des peuples, il faut revenir aux idées des Lumières mises en pratique lors de la Révolution française. Jean Ziegler veut y croire et sa conviction est contagieuse.

« L'empire de la honte », Editions Fayard, 323 pages, 20 euros.

## Entretien de Paul Muzard et J.-C. Dulieu

# L'iniquité de la dette

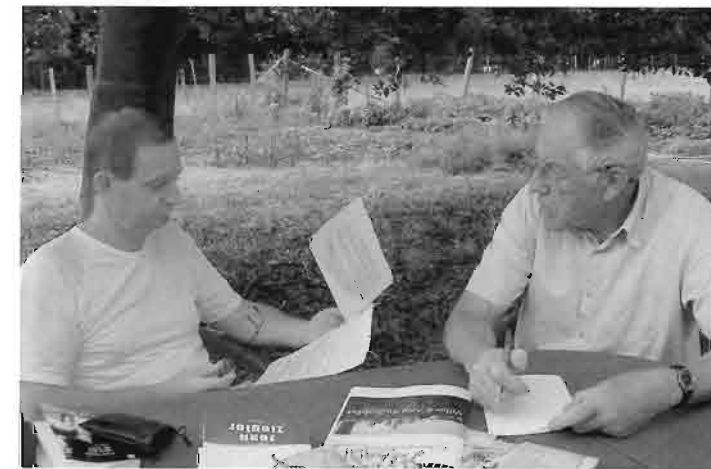
**Jean-Claude Dulieu** : « On évoque souvent la dette des pays pauvres ! Mais de quoi parle-t-on réellement ? »

**Paul Muzard** : L'énorme dette des pays pauvres, - « pauvres », c'est-à-dire en voie constante de sous-développement, - n'est pas le résultat du hasard. Elle est à situer dans le cadre d'un programme de pillage avec les armes de l'endettement.

Ce pillage a commencé avec la domination coloniale des Amériques depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, puis celle de l'Afrique et de régions asiatiques à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

La dette, telle qu'on l'entend aujourd'hui, remonte au début des années 1970, soit à plus de 30 ans. Il y avait à cette époque d'énormes quantités de capitaux disponibles ; en termes techniques on appelle cela des liquidités. Il s'agissait donc de trouver à qui prêter pour que ces capitaux rapportent des intérêts ; or comme l'ensemble des pays développés étaient déjà suffisamment endettés, les États, les banques et les entreprises se sont tournés vers le Tiers-Monde ; ils ont proposé des crédits pour le développement ; tous les pays pauvres ne pouvaient que souhaiter des moyens pour leur développement.

Les pays endettés ont donc commencé à investir dans des programmes d'équipement, comme la construction d'hôpitaux, de routes et faire progresser des systèmes scolaires ou de santé. Tout allait bien au début car les prêteurs avaient accordé 5 à 7 années de grâce pour rembourser. Mais, venu le moment de rembourser, les endettés se sont trouvés coincés. Pour s'acquitter de leurs dettes, ils doivent vendre à l'extérieur afin de disposer des finances nécessaires ; or ils n'avaient pas assez de produits à vendre au Nord d'autant plus qu'ils étaient 135 pays endettés et qu'ils n'avaient entre eux tous qu'une quinzaine de produits à proposer. Ils étaient donc concurrents entre eux, et c'était à qui serait le moins cher.



Situation aggravée par le fait qu'ils étaient totalement enfermés dans le commerce avec le prêteur, car le remboursement devait se faire dans la monnaie de celui-ci : à l'époque, c'était en dollars, en francs, en marks, en livres sterling ; ils ne pouvaient donc pas échanger entre eux. Les prêteurs auraient pu, bien sûr, acheter davantage de produits aux endettés mais ce n'était pas le problème des créanciers.

**Jean-Claude Dulieu** : « Le mécanisme en place était donc particulièrement machiavélique ? »

Paul : La situation est devenue catastrophique quand le directeur de la Banque américaine, sous Jimmy Carter, a décidé une hausse des taux d'intérêts ; le taux de change du dollar est passé de 5 F. à 11,50 F. Cette mesure augmentait considérablement les taux de remboursements qui devenaient insupportables.

Brusquement, en 1982, un premier pays, le Mexique, déclare qu'il ne peut plus payer, suivi en quelques semaines d'une dizaine d'autres. Alors, du jour au lendemain, les banques qui, jusque là, se précipitaient pour prêter toujours et encore, ont brusquement interrompu les prêts qu'elles consentaient à l'ensemble des pays du tiers-monde, c'est-à-dire qu'elles n'ont plus accordé aucun crédit d'argent frais, en liquide, utilisa-

● Evolution de la dette extérieure cumulée des États d'Amérique latine :

- années 1970 : environ 60 milliards de dollars ;
- en 1980, 240 milliards, en 1990 : 483 milliards ;
- en 2001 : environ 750 milliards.

Pour faciliter les choses si l'on peut dire, les créanciers ont imposé aux endettés des Programmes d'Ajustement Structurel, autrement dit leur ont fait leur budget en sorte qu'ils économisent au mieux en vue de rembourser. Donc un régime drastique : équilibre du budget de l'État par réduction des salaires des fonctionnaires, du coût des services publics comme l'enseignement scolaire et la santé ; privatisation des services publics, dévaluation de la monnaie...

**Jean-Claude Dulieu** : « En somme, les dégâts de l'endettement s'appellent : augmentation du nombre de personnes vivant au-dessous du seuil de pauvreté, chômage, mortalité infantile, maladies sans le secours des médicaments, la faim, le chômage. La faim dans le monde est aujourd'hui une des conséquences directes de la dette »

Et à la dette il faut ajouter les subventions que les pays riches donnent à leurs agriculteurs pour concurrencer les productions de pays africains : céréales, coton, par exemple. Ces subventions ruinent des économies comme celles du Mali ou du Burkina-Faso dont le coton est la seule ressource.

Les pays du Nord tentent de justifier ces hémorragies financières en avançant l'idée que les lois qui régissent la dette seraient inévitables, immuables et quiconque toucherait à ces mécanismes mettrait en péril l'économie du monde. Et pourtant le G8 ne vient-il pas d'envisager l'annulation totale ou partielle de la dette de certains pays. Cette annonce est sur le plan idéologique une avancée puisqu'elle porte un coup à l'utilité de ce système ?

● Evolution de la dette africaine : 30 milliards en 1975, 90 milliards en 1980, 110 milliards en 1982, 350 milliards en 1999 ;



Dans « L'Empire de la honte », Jean Ziegler dénonce l'organisation de la rareté par les multinationales.

### Quand la rareté est organisée

Mais qui sont ces « cosmocrates » ? « Des seigneurs despotiques (...) qui détiennent désormais un pou-

## Un homme de conviction

Né en 1934 à Thoune en Suisse, Jean Ziegler, écrivain et ancien professeur de sociologie à l'université de Genève, est avant tout un homme de conviction.

Il fut ainsi le premier dirigeant de la communauté d'Emmaüs genevoise avant de commencer une carrière politique en tant que conseiller municipal socialiste de la ville de Genève (1963-1967). Il fut ensuite conseiller national de 1967 à 1983 et de 1987 à 1999.

En 1999, il décide de s'opposer à Christoph Blocher, leader de la droite radicale suisse, dans le hief de ce dernier : Zurich. Il ne sera pas réélu malgré un bon score.

Il est actuellement rapporteur spécial de la commission des droits de l'homme de l'ONU pour le droit à l'alimentation. Ses prises de position et ses écrits lui ont valu de nombreuses critiques et même des procès. Il a dénoncé notamment une utilisation par les Israéliens de la faim comme

arme contre les Palestiniens se faisant ainsi de nombreux ennemis qui ont tenté de mettre en cause son mandat onusien.

L'auteur a écrit plus d'une quinzaine d'ouvrages dont La faim dans le monde expliquée à mon fils (Seuil 1999) ou encore Les nouveaux maîtres du monde (Fayard 2002).



**Paul Muzard :** En attendant, le G8, réuni à Gengeagles en juillet 2005, devait effectivement annuler la dette de dix-huit pays pauvres d'Afrique. L'annulation à 100% serait d'un montant de 40 milliards de dollars, une mesure peut-être spectaculaire mais en fait dérisoire au regard de la totalité de l'endettement du tiers-monde, qui s'élève à 2 500 milliards de dollars. Et si elle soulage momentanément les pays pauvres, l'annulation de la dette de 18 pays, présentée parfois comme « historique », ne coûte pas cher, en fait, aux bailleurs de fonds occidentaux, puisqu'il s'agit de créances considérées comme irrécouvrables. De plus cette annulation ne vise que les dettes publiques.

**Jean-Claude Dulieu :** « Jean Ziegler définit la dette et la Faim comme des armes de destruction massive. Nous avons vu l'arme de la dette. Il faut dénoncer maintenant l'arme de la faim. Le massacre, par la sous-alimentation et par la faim, d'êtres humains reste le principal scandale de ce troisième millénaire : un crime contre l'humanité. Un corps frappé par la faim ne résiste pas aux infections car ses forces immunitaires sont déficientes. La moindre attaque du moindre virus provoque la mort »

Actuellement 815 millions de personnes souffrent de la faim sur la planète. 30 millions en meurent chaque année : l'équivalent de plus de la moitié de la France. 1 mort toutes les 4 secondes.

Le premier Sommet mondial de l'Alimentation réuni par l'ONU en 1996 avait décidé de ramener le nombre de personnes victimes de la faim de 800 millions à 400 millions d'ici 2015 ; cinq ans plus tard, au moment du deuxième Sommet de Rome en juin 2002 le total était passé de 800 à 815 millions. La faim continue donc de s'aggraver malgré les engagements pris. A Rome 180 pays étaient représentés, mais un seul chef d'Etat occidental était présent, le président en exercice de l'Union européenne, l'espagnol José Maria Aznar. Les chaises vides sont bien le signe de l'inexistence de toute volonté politique réelle.

A la faim structurelle, la faim organisée pourrait-on dire, il faut ajouter la faim conjoncturelle : inondations, sécheresses, mais aussi les guerres qui souvent résultent des politiques des colonisateurs : frontières établies sans respect des peuples, qui autrefois avaient une unité, pour mieux organiser le profit des riches, soutiens à des régimes dictatoriaux, véritables valets des pré-

carrés coloniaux. Des conflits nouveaux émergent avec l'appropriation de l'eau par la privatisation ou la maîtrise des fleuves, comme en Palestine où les Palestiniens sont privés de l'eau nécessaire aux cultures; l'appropriation des ressources pétrolières génèrent depuis longtemps un certain nombre de conflits du fait des protections des occidentaux qui veulent garantir leurs approvisionnements pour renforcer toujours davantage leur domination économique.

Quand les Français se désespèrent du nombre de réfugiés qui débarquent par n'importe quel moyen en France, ils oublient ou méconnaissent que les flux de réfugiés d'Afrique concernent avant tout massivement les pays africains. C'est le Sud qui prioritairement reçoit les réfugiés du Sud, des masses de chômeurs, avec les tensions induites et l'engrenage de la misère et de la faim.

Avec toute cette misère provoquée, on peut s'étonner que beaucoup de ces pays puissent encore payer des annuités, même incomplètes.

**Paul Muzard :** Certes les riches- les prêteurs- accordent quelquefois des allègements de dettes ; mais l'allègement ne fait qu'entretenir le système, la logique de l'endettement de celui qui ne peut tou-

jours pas payer. Les riches prennent garde que les pauvres ne fassent pas totalement faillite, cela détruirait la poule aux œufs d'or. Aussi importe-t-il que la dette ne soit pas allégée, mais annulée.

Parfois de bonnes âmes trouveraient immoral qu'on ne rembourse pas des dettes. Nous pensons nous être bien expliqué sur ce point. Précisons encore ceci : les banques, dans leur très grande prudence, ont depuis longtemps amorti ces pseudo-dettes qui figurent sans doute toujours dans les comptes d'exploitation.

**La lutte contre la Faim et contre le désespoir des pauvres du Tiers-Monde, l'annulation de la dette relèvent d'une mobilisation vigoureuse et à long terme, qui passe bien avant des préoccupations étroites et secondaires. Cette question éminemment politique devrait être rappelée chaque année dans chaque comité du MRAP dans le cadre d'une campagne d'envergure nationale.**

*Entretien entre J.-C. Dulieu, président du MRAP et Paul Muzard, membre du Bureau National du MRAP, auteurs de plusieurs livres - En finir avec la guerre contre les pauvres - et - Engrenage et dynamique du racisme -*

# Commerce équitable

## Un des outils de transformation de la société

*Sera-t-il possible un jour de sortir de l'économie capitaliste ? De sortir de la marchandisation mondiale et de l'exploitation ? De concilier économie et solidarité ? Faut-il pour cela attendre que l'État et la politique en décident et édictent des lois en ce sens ? Et, si possible, les appliquent ?*



Des populations, des groupes de personnes de plus en plus nombreux en France, en Europe et dans le monde ont commencé à répondre à ces questions.

Qu'il s'agisse du commerce équitable, du mouvement coopératif, des systèmes d'échanges locaux (SEL), de la gestion de services

urbains, des associations pour le maintien de l'agriculture paysanne (AMAP) qui rassemblent des consommateurs et des agriculteurs, ou encore des banques solidaires, la société civile se montre inventive pour aller vers un développement durable humain et solidaire.

Ce n'est pas d'aujourd'hui, mais cela foisonne de plus en plus. En France,

l'économie sociale s'étend et s'organise, avec 2 millions de salariés, des ressources de 150 milliards d'euros (hors des banques coopératives), 700 000 associations pour 960 000 emplois. Il y a 20 000 coopératives qui couvrent un très grand nombre d'activités avec 500 000 salariés, de nombreux salariés qui proposent de transformer leur entreprise en difficulté en SCOOP - ce qui ne plaît

guère aux représentants de l'État comme chez Lustucru à Arles. Un Français sur quatre est assuré par l'une des 35 mutuelles.

Les écarts entre riches et pauvres, entre Nord et Sud continuent de se creuser.

Le commerce équitable est un outil d'aide au développement des communautés les plus défavorisées du tiers monde. L'idée que ses principes, ses critères, ses valeurs pourraient s'étendre à l'ensemble des échanges commerciaux dans le monde commence à percer. Cette idée progresse, avec la conscience qu'un autre mode d'échange que l'organisation libérale du commerce est possible.

Face à la mondialisation libérale et à ses outils financiers et commerciaux (FMI, Banque Mondiale, Banque centrale européenne, OMC), il est nécessaire de promouvoir une vision alternative du monde. De construire pour la société un projet de vie qui ne considère pas toute chose ou tout être vivant comme marchandise. Un projet qui remette l'être humain et son environnement au cœur des processus de développement : un véritable co-développement humain durable et solidaire basé sur le développement des services publics, les échanges et l'économie équitables, la coopération scientifique et technique, la démocratie participative.

**Sylvie Mayer**

*Chercheuse en Biologie. Ex-députée européenne (1979-1994)*



## « L'Empire de la Honte » (Suite des extraits)

### La dette

► Au début des années 1980, le FMI a imposé un plan d'ajustement structurel particulièrement sévère au Brésil. Entre autres, interrompu une campagne nationale de vaccination contre la rougeole. Une épidémie effroyable de rougeole s'est alors déclarée au Brésil, en 1984 exactement. Des dizaines de milliers d'enfants non vaccinés sont morts.

► La fortune privée du défunt dictateur du Zaïre, aujourd'hui République démocratique du Congo, le maréchal Joseph Désiré Mobutu, s'élève à environ 8 milliards de dollars. Ce butin est caché dans

certaines banques occidentales. En 2004, la dette extérieure de la République démocratique du Congo s'élevait de son côté à 13 milliards de dollars...

► Dans les années 1970, la dette extérieure cumulée des États d'Amérique Latine s'élevait à environ 60 milliards de dollars. En 1980, elle se chiffrait à 240 milliards. Dix ans plus tard, cette somme avait plus que doublé : 483 milliards de dollars. En 2001, chaque habitant d'Amérique Latine (vieux et bébés compris) était redevable, en moyenne, de 2 550 dollars aux créanciers du Nord.

► L'UNICEF a fait ce calcul : donner accès à l'école à tous les enfants de 6

à 15 ans dans le monde coûterait à l'ensemble des États concernés environ 7 milliards supplémentaires par an, pendant dix ans. Cette somme est inférieure à ce que dépendent annuellement les habitants des États-Unis pour leurs achats de produits cosmétiques.

► Les Européens aiment passer leurs vacances à Marrakech, Agadir, Tanger ou Fès. Au royaume du Maroc, 42 % des adultes ne savent ni lire, ni écrire. 32 % des enfants entre 6 et 15 ans sont exclus de toute forme de scolarisation.

(\*) - Extraits du livre de Jean Ziegler « L'Empire de la Honte ».

## « L'Empire de la Honte » (Extraits)

► Les pays du Sud doivent aujourd'hui recourir à l'emprunt afin de payer les intérêts financiers avec pour des conséquences douloureuses pour leur population. Le FMI contraint ces pays à prendre des mesures d'austérité drastiques. Par ex, le FMI contraignit le gouvernement thaïlandais à fermer des centaines d'hôpitaux et d'écoles, à réduire ses dépenses publiques, à suspendre la réfection des routes et à révoquer les crédits que les banques publiques avaient accordés aux entrepreneurs thaïlandais.

► Dans les États membres des Nations Unies, 113 millions d'enfants de moins de 15 ans n'ont pas accès à l'école. 62 % d'entre eux sont des filles.

► Ceux que la banque mondiale appelle pudiquement les « extrêmement pauvres » vivent avec moins d'un dollar par jour - et pour la plupart d'entre eux,

avec beaucoup moins encore. Ils sont aujourd'hui plus de 1,8 milliard. Leur nombre a augmenté de 100 millions en près de dix ans ! Pour les libérer de leur prison, l'abolition immédiate et sans contrepartie de la totalité de la dette extérieure de leur pays respectifs est indispensable.

► Environ 30 000 enfants en dessous de dix ans deviennent aveugles chaque année au Bangladesh, par manque de vitamine A. L'OMS estimait qu'à la suite des inondations ce chiffre allait au moins quintupler en 2004. Parmi les maladies les plus communes et les plus répandues provoquées par cette insuffisance, il y a le kwashiorkor, fréquent en Afrique Noire, l'anémie, le rachitisme, la cécité. Les adolescents victimes du kwashiorkor ont le ventre gonflé, les cheveux qui deviennent roux, le teint jaune. Ils perdent leurs dents. Qui-conque est privé en permanence d'un apport suffisant de vitamine A devient aveugle. Le rachitisme empêche le

développement normal de l'ossature de l'enfant.

► La destruction des terres agricoles palestiniennes, le détournement des nappes phréatiques, le blocus de toutes les villes et tous les villages de Palestine par l'armée d'occupation israélienne ont fait chuter de plus de 42 % le produit intérieur brut palestinien depuis le début de la deuxième Intifada, en septembre 2000.

Dans les écoles de l'UNRWA, à Khan Younés, Rafah et Beït Hanoun, il arrive fréquemment que les écoliers et écolières tombent d'inanition, perdent conscience du fait de l'anémie. Conséquence de la malnutrition infantile, des milliers de nourrissons palestiniens subissent des dommages cérébraux irréversibles.

► La carence en fer est la cause la plus répandue de la faim invisible. Le fer est indispensable à la formation du sang. Son absence provoque l'anémie, qui se caractérise notamment par une insuffisance d'hémo-

globine. 1,3 milliard de personnes de par le monde souffrent d'anémie. Parmi elles, environ 800 millions sont frappées par un type d'anémie qui trouve son origine dans le manque de fer. Or, l'anémie dérègle le système immunitaire.

► Pour la nourriture des bébés âgés de six à vingt quatre mois, le fer est essentiel. Son absence endommage la formation des neurones cérébraux. Dans les 49 pays les plus pauvres, c'est le cas de 30 % des bébés. Ils souffriront de déficiences mentales leur vie durant. Environ 600 000 femmes par an meurent durant leur grossesse par suite d'une carence sévère en fer. Environ 20 % de toutes les mères mourant en couches périssent des suites d'une déficience en fer.

(\*) - Extraits du livre de Jean Ziegler « L'Empire de la Honte ».



## Interview de Catherine De Wenden (1)

## L'ouverture des frontières de l'Europe est inévitable

**Différences :** « L'Europe a toujours été une terre d'immigration mais quelle est l'ampleur du phénomène aujourd'hui ? »

**Catherine De Wenden :** Il y a entre 1 et 1,4 million d'immigrants légaux par an. C'est plus que les Etats-Unis, le Canada et l'Australie réunis qui sont en dessous de un million. L'Europe est une terre d'immigration malgré elle. Cela explique que dans ce domaine, elle a toujours 20 ans de retard. Sa politique migratoire s'est construite autour de scénarios erronés. On a cru par exemple vers 1974 que l'ère des grandes migrations de masse était révolue ou encore que les nationaux et les Européens allaient se substituer aux non Européens sur le marché du travail alors qu'on assiste à une certaine ethnicisation du marché du travail, liée à la discrimination à l'emploi et à la pénibilité de certaines professions. Troisième idée fautive : celle que les Européens

seraient très mobiles à l'intérieur de l'Union. On a vu que c'était faux. Là-dessus sont venus se greffer les thèmes du vieillissement de l'Europe et de la pénurie de main-d'œuvre et aujourd'hui le débat se concentre sur l'éventualité d'une reprise de l'immigration.

**Différences :** « Comment expliquer que l'Europe attire plus que d'autres régions riches de la planète ? »

**Catherine De Wenden :** L'Europe attire car elle possède des frontières avec des pays pauvres. Dans ces pays, les gens reçoivent des chaînes de télévision qui montrent le mode de vie des Européens. Les gens se disent qu'à 200 kilomètres de chez eux, ils peuvent gagner dix fois plus. En outre, beaucoup de candidats à l'immigration ont de la famille dans les pays de l'Union. Cela favorise l'immigration légale par regroupement familial par exemple. Ceux qui sont issus d'an-

ciennes colonies parlent la langue de l'ancien pays colonisateur. Les pays qui ont peu de liens en dehors de leurs frontières comme en Europe du Nord connaissent peu d'immigration car les immigrants connaissent peu ces pays et n'y ont pas de réseau. Sans réseau, il n'y a pas d'immigration.

**Différences :** « L'adhésion de dix pays issus pour beaucoup de l'ex-bloc soviétique a-t-elle favorisé une augmentation de l'immigration vers l'Europe comme cela a souvent été dit ? »

**Catherine De Wenden :** L'invasion pré-dite par certains n'a pas eu lieu. Les immigrés de l'Est de l'Europe circulent mais ne s'installent pas (c'est souvent le cas de ceux qui ont des papiers en règle). Les clandestins quant à eux sont coincés et restent. Cette liberté de circuler, beaucoup de pays de l'Union n'y avait pas eu droit au moment de l'adhésion comme la Grèce, l'Espagne ou

encore le Portugal. Seuls l'Angleterre et l'Irlande y avait échappé. De plus les nouveaux pays entrant doivent eux-mêmes faire face à une immigration accrue.

**Différences :** « L'Union donne-t-elle les moyens à ces pays de répondre à ce nouveau défi ? »

**Catherine De Wenden :** Ils ont du intégrer « l'acquis de Schengen » et donc renvoyer les migrants qui sont passés par leur pays. C'est une charge importante qui nécessite de gros moyens financiers et les mafias ont l'habitude tenace de passer par ces pays. L'Europe a mis en place une coopération policière qui fonctionne. Sont fichés les clandestins, les demandeurs d'asile déboutés, les délinquants et les passeurs.

**Différences :** « La politique l'UE et de la France est plutôt répressive, n'est-ce pas contradictoire avec les besoins de main-d'œuvre ? »

**Catherine De Wenden :** La répression est de mise en matière d'immigration depuis les années 1990. C'est à cette époque que les ministères de l'Intérieur français ont récupéré la gestion de cette question. On a connu alors un tournant sécuritaire dans un contexte de montée du Front National. On y est encore, même si les exhortations à ouvrir les frontières se font plus fortes. C'est bien entendu contradictoire avec les besoins du marché du travail.

**Différences :** « Une harmonisation de la politique des pays de l'UE est-elle envisageable dans un avenir proche ? »

**Catherine De Wenden :** La difficulté, c'est que chaque pays a une vision propre du problème. En Europe du Nord, le point sensible qui accapare l'attention c'est Kaliningrad alors qu'en Espagne tous les yeux sont tournés vers Gibraltar. Les ultralibéraux au Royaume Uni et en Irlande favorisent l'immigration qualifiée. L'Allemagne quant à elle a reçu l'essentiel des demandeurs d'asile qui ne frappent pas à la porte de tous les pays de l'Union comme cela a souvent été dit. On ne partage pas le « fardeau » sur l'ensemble du territoire de l'Union. Personnellement, je pense que l'ouverture des frontières de l'Europe est inévitable dans un avenir proche. Les pays de l'Union s'achèment avec plus ou moins de réticences vers ce scénario car il y a une véritable prise de conscience.



**Différences :** « Où se situe la France dans cette cacophonie européenne ? »

**Catherine De Wenden :** Elle n'est pas en pointe comme l'Allemagne mais elle n'est pas à la traîne non plus. La France commence à réfléchir à son ouverture, timidement. Il y a la prise de conscience que nous évoluons dans une économie mondialisée et que nous manquons de plus en plus de main-d'œuvre.

Dans notre pays, il n'y a pas assez de menuisiers, de plombiers, etc. Pour l'instant l'ouverture s'adresse aux gens qualifiés même si nous avons besoin aussi de main-d'œuvre sans diplôme, de bras. Mais ceux-là devront encore attendre, en France comme ailleurs dans l'Union.

**Différences :** « Comment expliquer que nous manquons de main-d'œuvre alors que la France compte environ trois millions de chômeurs ? »

**Catherine De Wenden :** Le marché du travail est tellement segmenté que les travailleurs immigrés visent des postes particuliers, rarement occupés par des nationaux. C'est le cas dans le bâtiment ou le maraîchage, connus pour leur pénibilité, la confection où les gens travaillent parfois 15 heures par jour. Parfois les postes sont verrouillés car les employeurs sont eux-mêmes étrangers. Les Français n'acceptent pas de travailler dans certains secteurs comme la garde de personnes âgées, une profession peu gratifiante, très aléatoire et qui ne permet pas de faire de projet. En Italie, le gouverne-

ment a régularisé tous les étrangers qui travaillent dans ce secteur pour faire face aux besoins.

**Différences :** « En France, beaucoup d'hommes politiques de droite comme de gauche se disent favorables à l'application de quotas. Que pensez-vous d'une telle mesure ? »

**Catherine De Wenden :** J'y suis très favorable car cela permet une grande transparence et d'annoncer la donne aux pays du Sud et de l'Est. Cela permettrait d'évaluer les secteurs où il y a pénurie de main-d'œuvre, de désengorger les demandes d'asile, de faire prendre conscience à la population que le pays a besoin d'immigrants. Pour les immigrés, c'est leur donner la chance de faire quelque chose de leur vie, chance qu'ils n'ont pas dans leur pays d'origine et c'est aussi leur donner une dignité.

Propos recueillis par L.-F. Cousin

(1) - Directeur de recherche au CNRS (CERI) et docteur en science politique (Institut d'Etudes Politiques de Paris), Catherine Wibtol de Wenden est à la fois politiste et juriste. Elle travaille depuis 20 ans sur différents thèmes liés aux migrations internationales. Elle a également mené de nombreuses études de terrain et dirigé différentes recherches comparatives, principalement européennes. Elle a été consultante pour l'OCDE, le Conseil de l'Europe, la Commission européenne et « external expert » pour l'UNHCR.

## « Le cauchemar de Darwin »

(de Hubert Sauper - Durée : 1 h 47)



A travers le scandale de la perche du Nil, un document effarant sur les rapports Nord-Sud

La perche du Nil, un poisson exporté en Tanzanie dans les 60 est la cause d'une véritable catastrophe écologique organisée.

Ce poisson qui décime toutes les autres espèces est exploité par une industrie lucrative au bénéfice des pays occidentaux.

En effet, tout au long de ce documentaire, nous découvrons que non satisfaits de s'approprier cet espace naturel « le lac Victoria », les occidentaux y élèvent à leur propre fin la perche du Nil. Un commerce fructueux dans un pays qui connaît la famine dont la population ne peut pas accéder financièrement à ce produit.

Digne des meilleurs policiers, le cinéaste met un scène deux détectives prenant pour l'occasion l'allure de

pilotes d'avion puis de missionnaires humanitaires ou encore d'hommes d'affaires afin de faire émerger la réalité.

Traquant inlassablement, durant des mois, les complices de ce drame qui s'appellent « commissaires européens » délivrant des certificats d'hygiène, « hommes d'affaires » réalisant d'énormes bénéfices, « compagnies d'aviation » transportant ce poisson et quoi d'autre ? Telle est aussi la question.

Tout au long de ce film, nous voyons le défilé quotidien de ces gros porteurs transportant chacun aux qua-

tre coins du monde plus de 50 tonnes de cette chair précieuse. Mais que portent-ils à l'aller ? La mort ! Effrayant et obscène cet aveu exprimé après des mois de discussion. Oui ce sont bien des armes qu'ils transportent.

Non contents de s'approprier le lac Victoria à leur seul profit, d'exploiter la population locale pour cette production destinée à l'exportation, de développer la famine avec la disparition de la faune locale, ils importent des armes.

J.-C. D

## Quelques citations en bref...

► « On ne peut pas résoudre le problème des salariés du Sud sur le dos de leurs collègues du Nord. Et inversement. On a obligation d'organiser un codéveloppement si on veut réellement trouver une issue ». Nasser Mansouri, économiste de la CGT, spécialiste des problèmes du tiers-monde.

► « L'avenir du développement est un problème politique, seulement politique ; autrement dit, l'urgence des décisions à prendre pour réorienter l'avancée de la planète vers un développement pour tous dépend d'une volonté politique ». Gérard de Bernis, professeur d'économie.

► « Le sous-développement n'est pas une fatalité d'arrière ; les

pays pauvres n'ont pas toujours été pauvres. Le sous-développement est le résultat d'une déstructuration ». En finir avec la guerre contre les pauvres, page 212.

► L'Aide Publique au Développement (APD) française aura diminué, de 1996 à 2001, de 3 milliards de dollars, soit 10 % de moins sur cinq ans. L'effort financier est tombé de 0,43 % en 1996 à 0,32 % en 2001 ; l'objectif décidé en 1970 était de 0,70 % du PNB. Engrenage et Dynamique du Racisme, page 69.

► « En 1980, les 1,3 milliard d'habitants qui vivent dans les pays les plus pauvres étaient en moyenne 22 fois moins riches que les Américains. Vingt ans plus tard, ils le sont 86 fois moins ». cf. PNUD Programme des Nations-Unies pour le développement.

► « Le premier Sommet pour l'Alimentation réuni à Rome en 1996 avait fixé l'objectif de réduire de moitié le nombre des 800 millions de personnes victimes ; donc ramener ce nombre à 400 millions. Or cinq ans plus tard (en 2001) le nombre des victimes de la faim était passé à 815 millions ! ». Cf. Engrenage et Dynamique du Racisme, page 63.

► « Les promesses n'engagent que ceux qui veulent bien y croire ». Charles Pasqua. Citation de René Naba dans « Du bougnoule au sauvagement ».

► « Nous assistons à la reféodalisation du monde. Et ce nouveau pouvoir féodal prend le visage des sociétés transcontinentales privées ». Jean Ziegler « L'Empire de la honte », page 241.

► « Le Sud crée des richesses considérables, très vite aspirées vers les riches créanciers (banque, marchés financiers, etc.) au Nord grâce au mécanisme de la dette. Ainsi, en 2002, l'ensemble des pays en développement ont remboursé un total de 343 milliards au titre du service de la dette, soit 95 milliards de plus que les nouveaux prêts qu'ils ont reçus. Si on annule véritablement la dette du tiers-monde, on libère au Sud des sommes considérables qui rendent enfin possible une véritable lutte contre la pauvreté ». Damien Millet, secrétaire général du CADTM France et Eric Toussaint président du CADTM Belgique in « l'Humanité » du 13 mai 2004.



# Le gouvernement sème les embûches sur le parcours des demandeurs d'asile

La réforme du droit d'asile décidée en 2002 se met en place. Ce sont la loi « de Villepin » du 10 décembre 2003 mais aussi la loi « Sarkozy » du 27 novembre 2003, plusieurs décrets en 2004 et 2005, une circulaire en avril 2005. Les mesures se suivent et se ressemblent. Peu de bonnes nouvelles pour les demandeurs d'asile.

Amnesty International Section Française, la Coordination française pour le droit d'asile et l'Association nationale d'assistance aux frontières pour les étrangers se démentent pour aider les personnes en quête de protection à accéder à une procédure d'asile mais les embûches sont de plus en plus nombreuses. Des sujets de préoccupation en cascade pour la rentrée d'ASISF, de la CFDA et de l'ANAFE.

● **Les OLI du G5.** Les personnes qui doivent fuir leur pays rapidement risquent de plus en plus de se heurter aux contrôles des Officiers de liaison européens, OLI ou OLA selon qu'ils sont « aériens » ou « immigration ». Les cinq ministres de l'Intérieur du G5 préfèrent s'entendre entre eux sur des questions opérationnelles rapidement applicables plutôt que d'affronter de difficiles négociations à 25 dans le cadre de l'Union européenne. En juillet, la presse a rapporté qu'ils avaient décidé de relancer les « charters européens ». On a moins mentionné l'annonce du renforcement du déploiement de leurs « OLA » respectifs à l'étranger, pour des échanges de renseignements et même la mise en place d'un double contrôle à l'embarquement dans certains aéroports d'Afrique ou d'ailleurs.

● **Les JAI.** Dans le cadre des 25 cette fois, les ministres de l'Intérieur du Conseil « Justice et Affaires intérieures » font de plus en plus pression sur des pays tiers pour déplacer les contrôles des migrants vers leurs territoires. Après une mission de la Commission européenne en Libye en novembre 2004, les échanges avec ce pays se précipitent. Echanges d'informations, de matériels et de personnels, autant de mesures efficaces pour enrayer les arrivées vers le territoire de l'Union. La création de « camps » en Afrique du nord pour filtrer des demandeurs d'asile se profile à l'horizon.

● **ZAPI et CRA.** Au niveau franco-français, les conditions d'examen des demandes d'asile changent en « zone d'attente pour personne en instance » (ZAPI) pour les étrangers qui arrivent à la frontière et dans les « centres de rétention administrative » (CRA) pour ceux qui viennent d'arriver sur le territoire et sont contrôlés avant d'avoir pu se déclarer en préfecture. Les mesures prises en amont pour renforcer les contrôles montrent leur efficacité : le nombre des demandes déposées aux frontières au titre de l'asile a chuté de 10 000 à 2 500 entre 2002 et 2004. Sur le territoire, les étrangers maintenus en rétention en attente de renvoi dans leur pays peuvent certes demander l'asile mais il n'ont plus que cinq jours pour faire cette demande ; en outre, le décret du 30 mai 2005 supprime le droit à un interprète pour cette démarche alors que la loi les oblige à remplir le formulaire en français !

● **OFPPA et CICI.** Avec tous ces nouveaux blocages, bienheureux le demandeur d'asile qui arrive au niveau de « l'Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides », l'instance qui se prononce sur les demandes d'asile, et qui peut espérer y être convoqué, entendu et pouvoir expliquer ses raisons de fuir son pays.

Reste à espérer que la politique de contrôle de l'immigration définie par le tout nouveau « Comité interministériel de contrôle de l'immigration » ne viendra pas. Le directeur de l'OFPPA a en effet l'honneur de participer aux travaux du Comité des directeurs avec le directeur de la Police aux frontières. Un exemple de plus du mélange des genres entre protection des réfugiés et contrôle des frontières.

● **CRR.** Tout le monde peut se tromper, même l'OFPPA. Il est donc normal qu'en cas de rejet par l'Office, le demandeur puisse exercer un recours devant la « Commission des recours des réfugiés ». Encore faut-il que le demandeur soit autorisé à se maintenir sur le territoire pour aller se défendre devant cette instance. Malheureusement, ce droit est de plus en plus rogné. Dernière restriction : l'adoption en juin 2005 par le Conseil d'administration de l'OFPPA d'une liste de douze pays d'origine « sûrs ». Une nouvelle catégorie de requérants auxquels la procédure « prioritaire » est appliquée, ce qui signifie refus de titre de séjour, absence de droits sociaux et de recours suspensif.

● **CADA.** En 2004, seuls 10 % des nouveaux demandeurs d'asile adultes ont été hébergés dans un Centre d'accueil pour demandeur d'asile. C'est peu surtout que l'assistance offerte généralement par ces structures donne une meilleure chance d'obtenir l'asile. L'annonce de la création de 2 000 places supplémentaires en 2006 est une bonne nouvelle, même si cela risque de s'avérer insuffisant. L'annonce simultanée d'une réforme de l'allocation dite d'insertion est particulièrement inquiétante : elle ne serait en effet plus versée au demandeur qui refuserait l'hébergement qui lui est proposé.

● **ANAEM ou SSAE.** Depuis de nombreuses années, le « Service social d'aide aux émigrants » vient



en aide aux demandeurs d'asile mais aussi à certains déboutés. Il cesse ces activités. Une « Agence de l'accueil aux étrangers et des migrations » va l'englober ainsi qu'un autre office, l'OMI. L'indépendance de l'association SSAE est révoquée, l'ANAEM sera sous contrôle de l'Etat. Et la CFDA perd un de ses membres actifs.

● **MEC.** Je n'ose commenter les recommandations de juin 2005 de cette « Mission d'évaluation et de contrôle » mise en place à l'Assemblée Nationale. L'auteur, la Commission des finances, semble avoir cherché, à tout prix, à faire des économies sur le dos des demandeurs d'asile : réduction du délai de préparation du dossier, suppression de l'effet suspensif de certains recours, renforcement des contrôles et instauration d'une procédure rapide à la frontière, création d'une obligation de résidence réelle et de présentation mensuelle à la préfecture...

AISF, seule ou au sein de la CFDA et de l'ANAFE, va poursuivre ses actions. Ce sera de plus en plus dur. En 2004-2005, il a fallu s'engager à plusieurs reprises dans la voie des recours au Conseil d'Etat contre des décrets. Gageons qu'un jour, les quelques demandeurs qui arriveront encore seront mieux reçus, qu'ils auront tous accès à des conseils et, en cas de nécessité à un interprète, à un entretien et, en cas de rejet, à un recours suspensif avec un avocat. Un jour. En attendant les arrivées de demandeurs d'asile en Europe et en France ne cessent de chuter sans que quiconque puisse dire ce que deviennent ceux qui échouent en route.

**Patrick Delouvin**  
Chargé des questions d'asile à Amnesty International

## Semaine d'Education Contre le Racisme

# L'éducation à l'honneur au MRAP le 18 juin 2005

L'éducation, moyen structurel de prévention contre le racisme a toujours été, pour le MRAP, une priorité.

Comme chaque année, des journées de rencontre et de réflexion sont organisées sur l'Education à la citoyenneté contre le racisme. Celle de Juin a pour but de globaliser les travaux des comités locaux sur l'Education et de multiplier les échanges.

Cette année, plus de 60 comités locaux et fédérations ont participé à cette journée en envoyant des documents, en apportant des objets créés par des jeunes et/ou en participant aux débats.

### L'exposition

L'exposition des travaux des comités locaux pour la Semaine de l'Education Contre le Racisme et durant toute l'année fut très fréquentée.

Elle démontre, si besoin est, l'investissement des comités locaux dans l'éducation.

Les participants à la journée nationale « éducation » au siège du MRAP avec M. Lelouche  
Photo réalisée par A. Luzy



Photo réalisée par A. Luzy

De nombreux échanges eurent lieu, dans une grande convivialité.

D'abord sur le matériel pédagogique, tant de la Semaine de l'Education Contre le Racisme que du MRAP (40 000 documents envoyés aux comités locaux).

Il est en général apprécié, notamment le supplément « Education » à Différences pour la SECR.

Une forte demande de nouveaux documents, notamment pour les plus jeunes apparaît (nouvelle affiche, exposition, etc.).

Les échanges portèrent également sur les interventions auprès des jeunes. Il est souligné leur maturité, leur ouverture, le rejet de toute exclusion, mais aussi la difficulté à les faire s'exprimer (utilité des ateliers d'écriture) et à décrypter leurs réactions du type « encore parler du racisme », les injures, etc. Il fut également question de la grande confusion entre nationalité, origine, religion (une BD est envisagée).

Le court métrage de Jonathan Zoltak *Points de suture* sur l'antisémitisme, avec son questionnaire, ou le film « la face dit la vie » de J.-F. Hirsch furent évoqués comme de bons supports pédagogiques.

### Tables rondes

● Table ronde sur les discriminations racistes à l'école avec l'Association « Agir contre les discriminations à l'école ». Les pratiques discriminatoires de l'institution sont mises en avant (orientations, affectation dans les établissements, composition des classes, stages, traitement des parents). Le MRAP fait un questionnaire.

Puis Abdel Ryan présente son court métrage « Manque de peau » sur les discriminations dans un

stage, puis à l'embauche. Le film, bien accueilli, fut suivi d'un vif débat sur certains aspects pouvant renforcer l'image stéréotypée du « jeune de banlieue ». Ce film fait partie de la nouvelle version de « pas d'histoires » (DFCR).

● **Table ronde sur la scolarisation et la scolarité des enfants du voyage** avec la Commission tsiganes et gens du voyage du MRAP ainsi que des représentants d'associations. La scolarisation de ces jeunes est une question cruciale. En effet, cette population en France depuis le XV<sup>e</sup> siècle est toujours rejetée comme si elle était étrangère.

Si les lois Besson (1990-2000) et des textes administratifs (Bulletin Officiel de l'Education Nationale 2002 notamment) donnent un cadre pour permettre l'accès à l'école, de nombreux problèmes demeurent, malgré des expériences positives dans quelques académies ; les 6-12 ans sont les mieux scolarisés ; de gros progrès restent à faire pour les 12-16 ans et l'accès à une qualification professionnelle.

Les représentantes des associations présentes qui agissent en médiation pour les gens du voyage dénoncent les discriminations qui touchent toujours ces populations et notamment les jeunes pour accéder à la scolarité, au droit commun.

Les participants ont parlé des expériences dans leur région. Beaucoup, très intéressés, souhaitent plus de précisions et des documents.

Le MRAP termine une exposition sur les gens du voyage pour les 12-18 ans. Une version pour les plus jeunes est souhaitée.

La journée, très amicale, fut enthousiasmante, pour beaucoup souvent trop courte.

Des week-end sont envisagés...



Décennie des Nations Unies (1995-2004)

## Education aux Droits de l'homme



Exposition « Les voyages du lion » réalisée par le Comité de Vitrolle du MRAP (Sophie Gallogeider).



« A la rencontre des cultures : Caraïbes en fête » (Fort de France) - Photo : Geneviève Cluzan.



« La chance de nos différences » - Dessin de Eric Tournaire.

**Il est sorti ! Le rapport final du Comité français pour l'éducation et la formation aux droits de l'Homme est disponible.**

La responsabilité et le secrétariat de ce Comité de liaison ont été confiés par le gouvernement, pour la décennie 1995-2004, à la Commission nationale française de l'UNESCO et à la Commission nationale française consultative des droits de l'Homme (CNCDDH). Le rapport est disponible gratuitement auprès de ces organismes. C'est un outil très complet qui

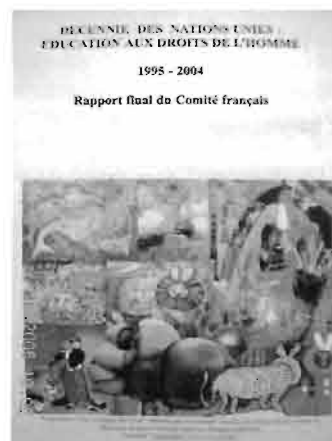
nous concerne directement car, entre autres approches, il recense et différencie les activités « Droits de l'Homme » des ONG françaises. Le MRAP est cité notamment pour ses actions-jeunesse et a l'honneur de la première de couverture qui porte une image extraite du projet vitrollais « Les voyages du Lion ».

Sollicité par l'UNESCO, le comité de Vitrolles a en effet soumis aux experts quatre années de projets, sous municipalité d'extrême droite puis sous municipalité de gauche plurielle, permettant ainsi une analyse comparée des conditions culturelles, économiques et sociales faites aux droits de l'Homme par des pouvoirs politiques aux idéologies différentes.

**Un questionnement critique et des perspectives ambitieuses :** au-delà de la collecte d'informations sur l'existant et des conseils de bonnes pratiques pour faire vivre les droits de l'Homme au quotidien, l'intérêt de ce rapport est de poser des questions lucides pour ouvrir des perspectives : quelle coopération entre juristes et pédagogues ? Comment mieux promouvoir l'éducation au développement durable ? Quelle participation aux initiatives du Conseil de l'Europe et au programme mondial d'éducation dans le domaine des droits de l'Homme ?

Quatre axes de réflexion devraient éviter les écueils signalés de la

banalisation du sujet des droits de l'Homme et d'une certaine indifférence induite : participer à l'éducation à la citoyenneté européenne ; la médiation et la formation aux droits de l'Homme ; l'éducation aux



Rapport final du Comité français.

droits de l'Homme tout au long de la vie ; la formation aux droits de l'Homme et l'éthique des sciences.

Pour s'inscrire dans ce programme, avec notre spécificité MRAP, il nous faudra évaluer ce que permettent nos acquis et les projets forcément différenciés portés par comités, fédérations et commissions. Un travail intéressant et utile, à envisager sur le long terme de la nouvelle décennie : Education aux droits de l'Homme, Nations Unies, 2005-2014 !

Evelyne Verlaque

## Colloque organisé par le MRAP Tsiganes, Roms, Gitans, Gens du voyage

**A vos agendas ! Colloque organisé par le MRAP : « Tsiganes, Roms, Gitans, Gens du voyage... », les 18 et 19 novembre 2005 à Paris**

Que sait-on aujourd'hui de l'histoire, de la culture et de la situation des Tsiganes, Roms, Manouches, Gitans ? Ces peuples très anciens,

dispersés dans l'Europe tout entière, sont partout victimes de préjugés racistes et de stéréotypes dangereux.

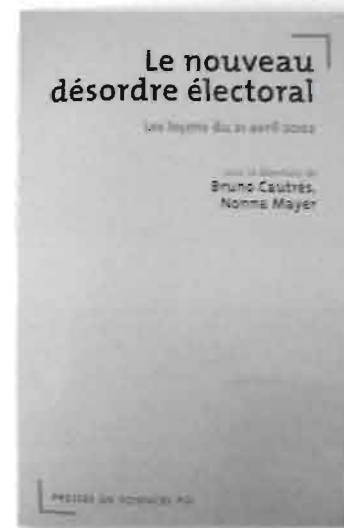
Qu'ils soient français ou étrangers, sédentaires ou voyageurs, on n'entend parler d'eux qu'à l'occasion de tel ou tel fait divers ou lors de manifestations folkloriques et traditionnelles.

C'est pour briser cette ignorance et lutter pour l'égalité des droits de toutes ces populations que le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples organise un colloque, précédé d'une exposition sur les Gens du voyage et illustré par des projections de films.

## Notre sélection

*A chaque numéro, nous vous proposons une sélection de livres, romans, essais, études, enquêtes... ainsi que des fiches de cinéma. Voici la sélection du trimestre. N'hésitez pas à nous faire parvenir vos notes de lecture.*

JCD



**Le nouveau désordre électoral**

Les leçons du 21 avril 2002

Sous la direction de Bruno Cautrès, Nonna Mayer, presses de science po.

En France, particulièrement lors du « coup de tonnerre » d'avril 2002, comme la plupart des grandes démocraties occidentales, l'absentéisme bat les records, la volatilité électorale s'accroît, le vote pour des partis hors système augmente, les électeurs se décident de plus en plus tardivement et leurs choix paraissent de moins en moins prévisibles, sinon contradictoires. Qu'est-ce qui explique ces retournements spectaculaires de l'électorat et peuvent-ils demain se reproduire ? est-on entré dans une période d'instabilité et de désordre électoral généralisés ?

A partir d'une série d'enquêtes, et surtout du Panel électoral

français de 2002, la plus large enquête réalisée en France à ce jour, une équipe de chercheurs reconstitue les cheminements et les chassés-croisés qui ont marqué en 2002 quatre tours d'élections pas tout à fait comme les autres, et retrace les grandes tendances du comportement électoral des Français.

Les clivages anciens n'ont pas disparu mais se sont profondément transformés. D'autres apparaissent, entre hommes et femmes et autour de l'appartenance générationnelle. De nouveaux enjeux s'imposent : multiculturalisme, Europe, mondialisation, défense de l'environnement. Derrière l'apparent désordre, lentement mais sûrement se dessine un nouveau paysage électoral.

Destiné aux universitaires, aux hommes politiques, aux journalistes et à un public averti, cet ouvrage propose un ensemble complet d'analyses et de nouveaux modèles d'interprétation qui permettront d'anticiper les futures échéances électorales, surtout celles de 2007.



**Le mal-être arabe**

Enfants de la colonisation

Dominique Vidal et Karim Bourtel

Le mal-être de centaines de milliers d'immigrés et de fil(les) d'immigrés nord-africains a d'évidence des causes anciennes et profondes, qui minent le « modèle républicain ». Souffrent-ils, comme disent certains, d'une schi-



**L'empire du mal contre Grand Satan**

Treize siècles de cultures de guerre entre l'Islam et l'Occident

Le spectre de l'Islam hante l'Occident. Le spectre de l'Occident hante l'Islam. Depuis le 11 septembre 2001, la guerre des civilisations – comme Wells disait la guerre des mondes – est devenue une évidence pour tout un chacun, pour les médias et pour nombre d'intellectuels. Les ayatollahs des deux camps sonnent le tocsin et la charge.

Ce livre a pour seul parti pris le refus d'une dérive qui n'est pas inéluctable, le refus de conflits

dont les effets seraient irréparables pour nous mais aussi pour les générations à venir. Il se propose de décrypter les images réciproques que les deux civilisations ont élaborées au fil des siècles, de leurs chocs, échanges, rejets et refoulements. Les dossiers qui sont présentés ici ne proclament pas une vérité, mais veulent nourrir l'information et fournir des pistes de réflexion.

Comme dit le proverbe, les hommes ressemblent plus à leur temps qu'à leurs pères. L'interdépendance de plus en plus accentuée des sociétés entraîne des brassages sans précédent de produits, d'hommes et d'idées, développe les métissages. Les cultures de guerre, les universalismes univoques sont dépassés. Nous devons élaborer une conception du monde à la hauteur des exigences de la mondialisation.

Claude Liauzu est professeur d'histoire contemporaine à Paris VII. Il a notamment publié Colonisation : droit d'inventaire (dir.), Armand Colin ; Violence et Colonisation : pour en finir avec les guerres de mémoires (dir.), Syllepse ; Tensions Méditerranéennes (dir.), L'Harmattan ; Quand on chantait les colonies : colonisation et culture populaire de 1830 à nos jours (avec Josette Liauzu), Syllepse.

Armand Colin

Mais pour quel objectif ? Afin que les enfants de l'immigration « s'intègrent » à la société française – mais à la seule manière d'une reddition sans condition ? Ou pour que celle-ci leur garantisse enfin l'égalité des droits et des chances sans laquelle il n'y a pas de possibilité de vivre ensemble, dans le respect des différences ?

Avec cette enquête, les auteurs ont voulu écouter et restituer au plus près la parole des « Arabes de France » pour savoir comment les acteurs (jeunes et anciens, hommes et femmes) perçoivent mais aussi comment les spécialistes (historiens, philosophes, sociologues, politologues) analysent le mal-être de centaines de milliers d'hommes et de femmes unis par une expérience commune de l'altérité.

Dominique Vidal est rédacteur en chef adjoint au Monde diplomatique, auquel collabore Karim Bourtel, qui travaille également pour Politis, Témoignage chrétien et divers médias audiovisuels.



# Exposition du MRAP

## Les gens du voyage

Réalisée à la demande des comités locaux par le secteur Education et la commission Tziganes et gens du voyage du MRAP, afin de mieux faire connaître cette population à la culture si riche, qui subit de plein fouet racisme et discriminations.

Elle s'adresse plus particulièrement aux jeunes de 12 à 18 ans. Elle comporte 14 panneaux de 60 sur 80 cm. De manipulation facile, elle sera disponible sur carton avec œillets. Le vernissage aura lieu à l'occasion du colloque sur les Rroms le 19 novembre à Paris.



**mrp** Les gens du voyage

### QUI SONT-ILS ?

Les gens du voyage ont une culture et une histoire riches. Ils sont présents dans toute la France. Depuis 1989, ils ont obtenu le statut de citoyens français et ont accès à tous les services publics. Ils sont reconnus comme une population particulière et bénéficient de mesures spécifiques.

**UN PEUPLE AUX MULTIPLES USAGES.**

Les gens du voyage ont une culture et une histoire riches. Ils sont présents dans toute la France. Depuis 1989, ils ont obtenu le statut de citoyens français et ont accès à tous les services publics. Ils sont reconnus comme une population particulière et bénéficient de mesures spécifiques.

**mrp** Les gens du voyage

### D'OÙ VIENNENT-ILS ?

Pendant des siècles, l'origine des Tziganes a été un mystère. Beaucoup d'hypothèses ont été avancées, mais ce n'est qu'à la fin du XIXe siècle que l'Inde est reconnue comme le berceau de ce peuple. Pour preuve, des chercheurs ont montré que le Romani, la langue des Tziganes, est construite comme le Sanskrit, une langue très ancienne qui parlait aux Indes dans le nord de l'Inde.

D'ailleurs, quasiment toutes les langues parlées en Europe mais aussi en Turquie, en Iran ou encore en Inde, sont des langues indo-européennes. Il semble donc que tous ces peuples aient une origine commune !

**PREMIÈRES VAGUES DE MIGRATIONS.**

Les premières vagues de migrations des Tziganes vers l'Europe ont eu lieu entre le 10e et le 15e siècle. Elles ont été motivées par des raisons économiques et politiques. Les Tziganes ont été attirés par les opportunités offertes par les cours royales et les seigneurs locaux.